



SAINT MAURICE L'EXIL

1

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Coéducation et partenariats

Respect de l'enfant

Continuité éducative

Vivre ensemble

Retrouvez le PEDT complet sur : www.ville-st-maurice-exil.fr

COMITE DE PILOTAGE PEDT 2021/2024

MARDI 07 DÉCEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- ▶ **PEDT et Charte qualité PLAN MERCREDI**
- ▶ **Point sur ce début d'année scolaire 2021/2022**
- ▶ **Les objectifs et axes prioritaires du PEDT 2021/2024**
- ▶ **Echanges et questions**

Renouvellement de la convention PEDT 2021/2024 et charte PLAN MERCREDI

CONVENTION PEDT Contractualisation

Entre:
préfecture
Académie
CAF
Collectivité

validée
Le 13 septembre
2021



Obtention du label
PLAN MERCREDI
Charte qualité
validée le 13
septembre 2021



Mise en œuvre rentrée
scolaire septembre
2021
Pour la période
2021/2024

PEDT

- article D. 521-12 du code de l'éducation
- démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école
- respect des compétences de chacun,
 - complémentarité des temps éducatifs
- initiative de la collectivité territoriale
- démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux
- offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires et mise en cohérence de l'offre existante dans l'intérêt de l'enfant.

Extrait du bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Périmètre du PEDT 2021/2024:

Lundi – mardi – jeudi – vendredi :

- Accueils de loisirs du matin / midi / soir
- Mini-ludo en accueil de loisirs du soir
- Animations proposées par la ludothèque aux élèves de maternelle et primaire sur le temps scolaire
- Poterie à l'école maternelle
- Action de prévention avec la police municipale

Mercredi :

- Accueil périscolaire en EAJE des enfants entre 3 et 4 ans
- Accueil de loisirs 4 / 12 ans
- Atelier poterie trimestriel et annuel
- Activités sportives municipales trimestrielles et annuelles

Pendant les vacances scolaires :

- l'accueil périscolaire en EAJE des enfants entre 3 et 4 ans
- L'accueil de loisirs 4 / 12 ans

formalisé par la collectivité avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales par une convention spécifique.

complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires



Labellisation s'inscrivant dans un PEDT

Il engage les partenaires à respecter la charte qualité plan mercredi.

Il maintient une cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du code de l'éducation.

Calendrier de travail

Réunions
trimestrielles ou
semestrielles
Oct / Mars / juin

Animation du PEDT
Suivi des projets et des partenariats

COPIL
Déc 2021
Mai 2022

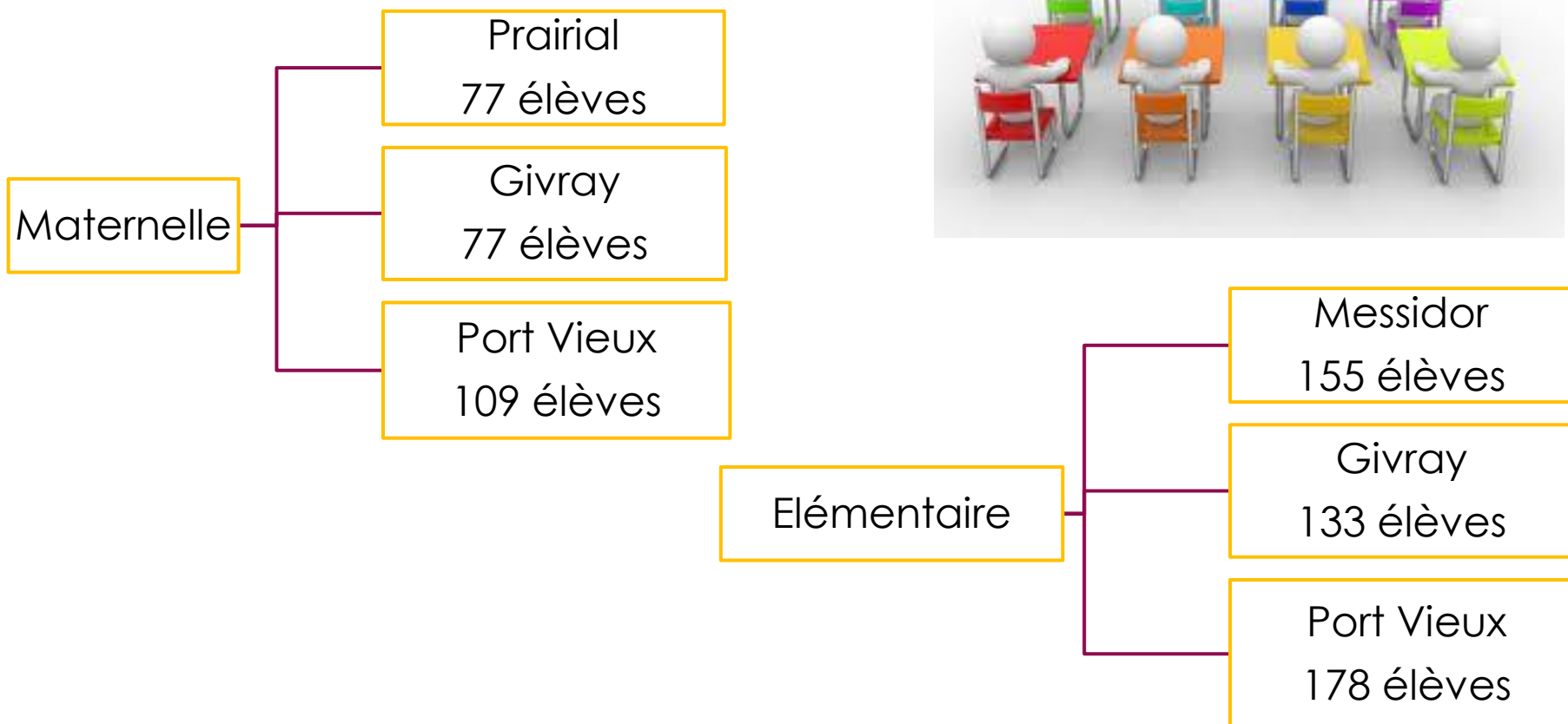
Etat des lieux du projet
Réussites
Difficultés
Points d'amélioration
Projets communs
Espace de partage entre les acteurs

COTECH
à
programmer

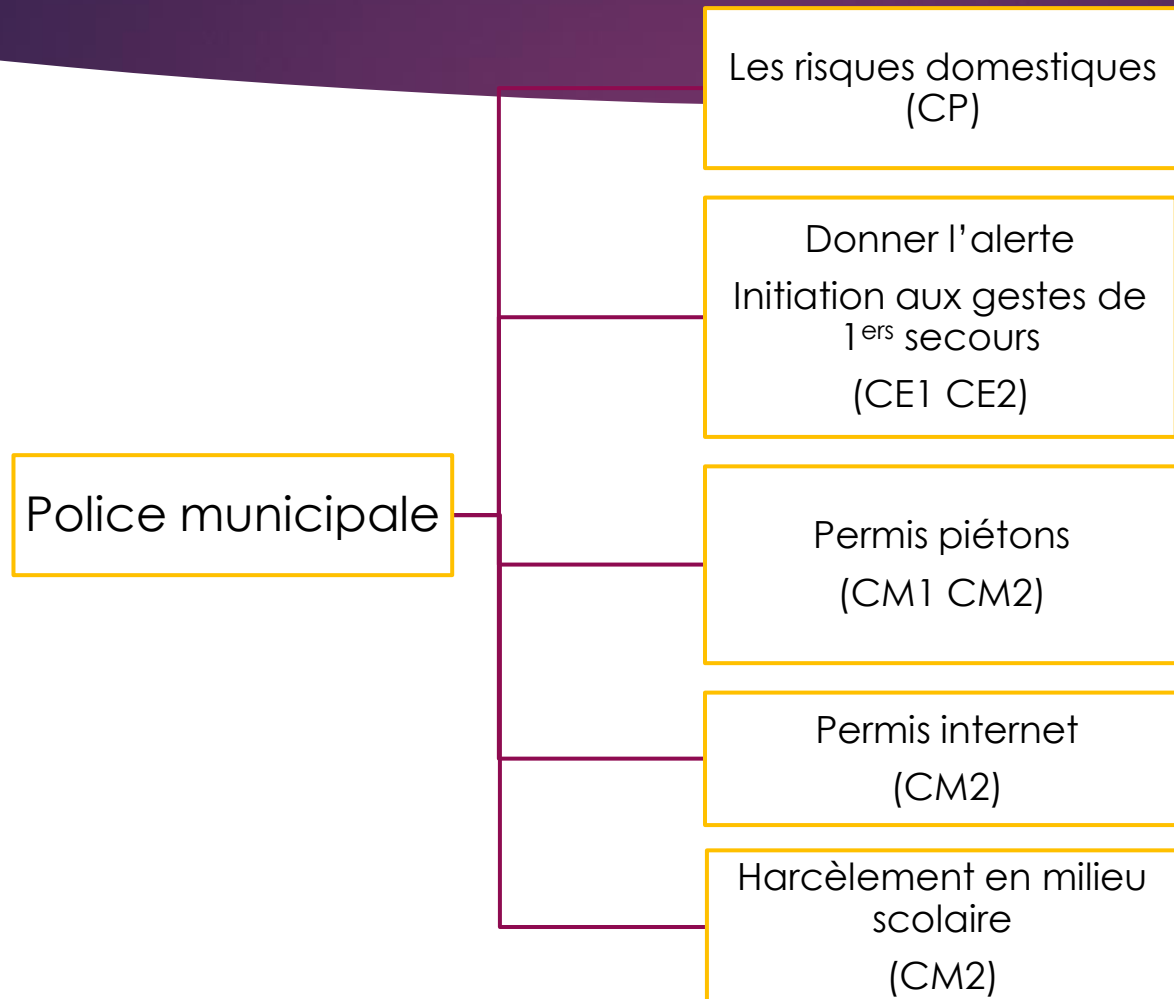
Implication des agents
pour une meilleure connaissance du projet

Point sur le début d'année scolaire 2021:

Temps scolaire



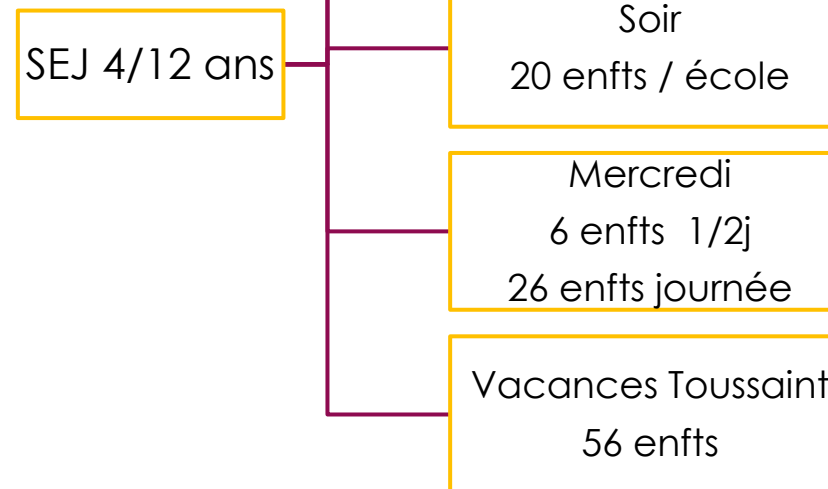
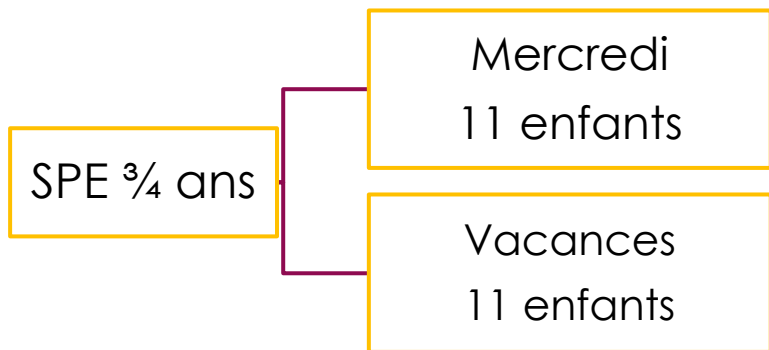
Temps scolaire – actions de prévention



Point sur le début d'année scolaire 2021:

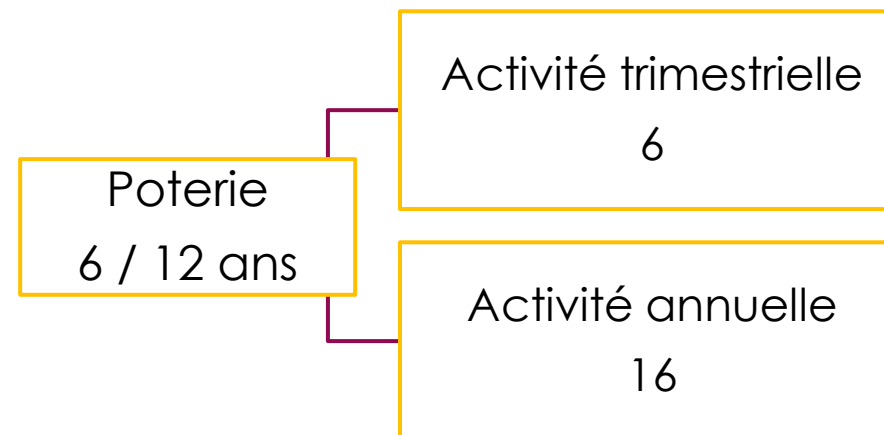
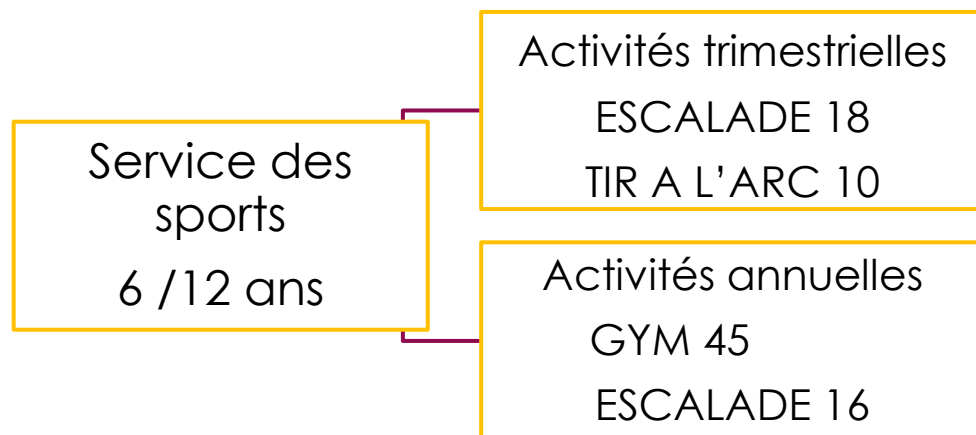
10

Temps périscolaire



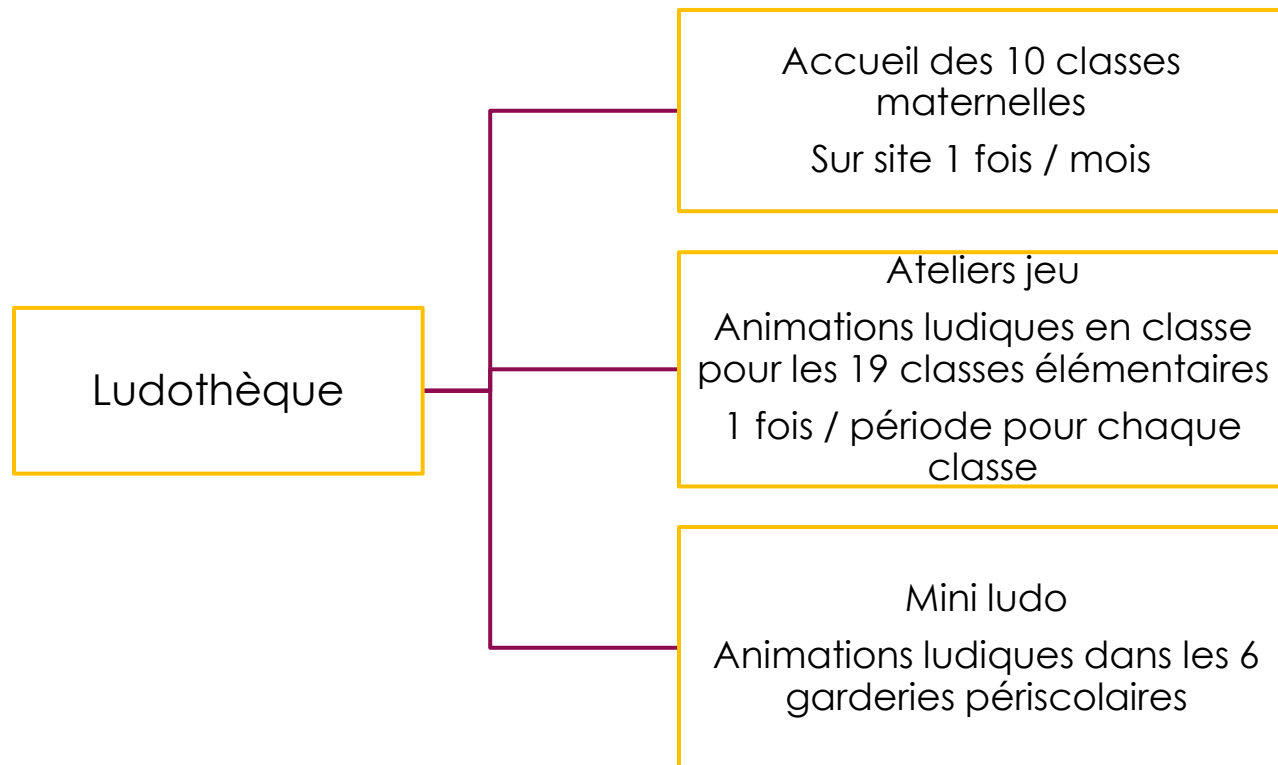
Point sur le début d'année scolaire 2021:

Temps périscolaire



Une dizaine de jeunes (+ de 12 ans)
n'ont pu s'inscrire à l'activité annuelle poterie
à cause du pass sanitaire

Temps scolaire et périscolaire



Objectifs et axes prioritaires du PEDT 2021/2024

13

4 axes prioritaires

- Coéducation
- Continuité éducative
- Respect des besoins et droits des enfants
- Dynamique de territoire



Plans d'actions définis et ajustés chaque année

- ▶ Maintenir le lien avec les familles et impliquer les parents par le biais des parents délégués (présence aux conseils d'écoles)
- ▶ Penser la place des parents dans la construction et l'animation du PEDT en dehors des phases d'évaluation (temps de rencontres et d'échanges)
- ▶ Associer les parents et les écoles aux projets parentalité (café des parents / accompagnement des familles allophones)
- ▶ Renforcer le lien avec les équipes enseignantes afin de développer des pratiques communes et une bonne communication et transmission des informations (réunions semestrielles ou trimestrielles)
- ▶ Penser la place des enfants dans le processus d'évaluation en les questionnant régulièrement à l'aide d'outils pertinents (travail sur les outils d'évaluation)
- ▶ Mettre en place un conseil municipal des enfants (projet en partenariat avec les enseignants)
- ▶ Permettre aux enfants de connaître les ressources de leur territoire (cycle randonnée en EPS)



Echanges et questions



Retrouvez le PEDT complet sur www.ville-st-maurice-exil.fr / rubrique enfance – vie scolaire / PEDT